RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 OCTOBRE 2024

Plan cigogne

Dans le cadre de l'appel à projet « Plan cigogne », notre Commune a attribué un marché concernant l'implantation d'une crèche dans les locaux actuels des classes maternelles de l'école communale d'Ampsin.

Pour rappel, le Plan Cigogne vise à créer et à subventionner plus de 5200 places de crèche partout sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'ici 2026.

La future crèche "Les Galopins" d'Amay comprendra 21 places au bénéfice des familles amaytoises.

Une demande de subsides « infrastructure » a été introduite, conjointement avec l'ASBL "L'accueil des tout petits", pour la construction de cette crèche.

Il est demandé au Conseil communal d'approuver une convention de concession de services à l'ASBL "L'accueil des tout petits".

Ce marché (d'une durée de 20 ans) permettra d'établir une véritable coopération entre :

• D'une part, la Commune, qui met à disposition de l'ASBL, un bâtiment et qui prend à sa charge l'entretien des extérieurs ainsi que la maintenance des techniques spéciales du bâtiment ;

• D'autre part, l'ASBL "L'accueil des tout petits" qui assure la gestion de la dite crèche.

Remplacement de l'éclairage

La maîtrise énergétique est un enjeu majeur pour les pouvoirs locaux. La Commune d'Amay développe progressivement des politiques de gestion énergétique afin de réduire les consommations d'énergie.

Dans le cadre du marché concernant le remplacement de l'éclairage vétuste et obsolète du hall de l'Environnement, du Centre culturel, de l'école des Thiers et du Complexe sportif de la Gravière, il est demandé au Conseil communal d'approuver les conditions et le mode de passation. Il s'agit d'une procédure négociée directe avec publication préalable.

Ce marché, en partie subsidié par le programme UREBA, est divisé en 4 lots :

* LOT 1 - HALL ENVIRONEMENT, estimé à 4.132,23 € hors TVA ou 5.000,00 €, 21%TVA comprise ;

* LOT 2 - CENTRE CULTUREL, estimé à 20.661,16 € hors TVA ou 25.000,00 €, 21% TVA comprise ;

* LOT 3 - ECOLE DES THIERS, estimé à 23.584,91 € hors TVA ou 25.000,00 €, 6% TVA comprise ;

* LOT 4 - GRAVIERE, estimé à 165.289,26 € hors TVA ou 200.000,00 €, 21% TVA comprise.

Le programme UREBA est destiné à soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments.

Il a notamment pour but d'élargir le public éligible, d'autoriser l'accès à l'ensemble des aides UREBA pour les bâtiments plus récents, de soutenir la mise en place d'une stratégie immobilière globale, d'augmenter les taux de subvention pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique ainsi que pour les différentes études et outils de suivi (comptabilité énergétique, audit énergétique, étude de préfaisabilité, stratégie immobilière globale).

Curage d'égouts et d'avaloirs obstrués

Depuis 2022, notre Commune effectue le curage des égouts et des avaloirs par le biais d'une société privée à l'issue d'une procédure de marché.

Les conditions et le mode de passation du renouvellement de ce marché public sont soumis à l'approbation du Conseil communal.

Dans le cadre de ce marché, un descriptif technique, un métré revu par la Cellule Marchés Publics ainsi qu'une liste d'entreprises ont été transmis au Conseil communal.

Ce marché (conjoint avec le CPAS) est divisé en deux lots :

* Lot 1 (Curage des avaloirs et curage des collecteurs sur l'ensemble de la commune), estimé à 28.574,38 € hors TVA ou 34.575,00 €, 21% TVA comprise ;

* Lot 2 (Curage des avaloirs & curage des collecteurs - Quartier Rorive), estimé à 32.789,05 € hors TVA ou 39.674,75 €, 21% TVA comprise ;

Acquisition de logements

Dans le cadre du plan de relance wallon visant l'acquisition de logements neufs déjà construits, en cours de construction ou sur plan par le biais d'un appel à partenaires privés, l'Administration communale d'Amay avait répondu favorablement à la proposition du SPW Logement d'acquérir 19 logements neufs à Ombret privilégiant la mixité sociale lors du Conseil communal de janvier dernier.

Il est à présent demandé au Conseil communal de marquer son accord sur la signature du compromis de vente, établi par notaire, avant de commencer les travaux.

Le 15 décembre 2022, dans le cadre de son Plan de Relance pour la Wallonie, le Gouvernement a décidé de soutenir une politique sociale de renforcement structurel de l'offre de logements par la création de logements d'intérêt public via un « Partenariat Public-Privé » (« PPP »).

L'objectif est d'augmenter rapidement le nombre de logements d'utilité publique par le biais de la valorisation foncière et de l'acquisition.

Ce programme vise l'acquisition de minimum 550 logements d'utilité publique locatifs de tous types et la création de 1 000 logements d'utilité publique.

Il est divisé en plusieurs volets qui concernent les Sociétés de Logement de Service public (SLSP), les communes, les CPAS et les Intercommunales.

Actions zéro déchet 2025 - Mandat à Intradel

La Commune d'Amay a mandaté Intradel afin de mener des actions de sensibilisation à la prévention des déchets pour l'année 2025 avec pour objectif d'atteindre le zéro déchet.

Les actions prévues dans notre commune sont :

1. Campagne de sensibilisation au batch cooking

Littéralement, batch cooking veut dire cuisine en lot. Le batch cooking consiste à cuisiner en une seule fois et en seulement 2-3 heures les repas de la semaine.

2. Distribution d'une boite à collation

Il est proposé de distribuer à tous les enfants de l'enseignement fondamental, tous réseaux confondus, une boite à collation réutilisable permettant de transporter les collations cuisinées en mode batch cooking.